



SOUTIEN FINANCIER DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST **CINQ PROJETS SE PARTAGENT PRÈS DE 83 000 \$**

Clermont, le 23 février 2021 – La MRC de Charlevoix-Est est fière de soutenir cinq projets grâce au Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) et au Fonds régions et ruralité (FRR) pour une somme totalisant 82 584 \$.

Les Belles Récoltes de Charlevoix, une entreprise agricole biologique effectuant la transformation et la mise en marché de gruaux et granolas à partir de sa production d'avoine, bénéficie d'une aide financière de 50 000 \$, issue du FRR, afin de poursuivre son développement. L'entreprise est actuellement en plein essor. La somme servira à ériger un bâtiment destiné à conditionner les grains produits ainsi qu'à acquérir les équipements requis pour y effectuer la transformation de ces grains en produits prêts à la vente.

L'entreprise Pêcheries Charlevoix se voit, quant à elle, accorder un montant de 12 627 \$ par l'entremise du FRCN afin d'entamer la deuxième phase de son développement, soit l'achat de l'équipement requis afin de satisfaire davantage de clientèle en forte période d'achalandage et de consolider son potentiel de captures.

Afin de prendre le virage numérique et de se lancer dans le commerce électronique, la boutique Le Mercier de La Malbaie obtient un montant de 1 092 \$ provenant du FRCN qui lui permettra d'engager une firme de professionnels pour mettre sur pied un nouveau site Internet transactionnel.

De son côté, la boutique Le Royaume de l'enfance, située à La Malbaie, reçoit une aide de 2 028 \$, également en provenance du FRCN, montant qui servira à l'acquisition d'équipements informatiques adéquats pour répondre aux besoins engendrés par la progression des activités de la boutique sur Internet.

Finalement, le Camp Arthur-Savard, situé à Saint-Siméon, s'est aussi vu octroyer un montant de 16 837 \$ provenant du FRCN en janvier dernier. L'entreprise utilisera cette somme pour développer le réseau hydro-électrique jusqu'au Camp, afin de permettre de meilleures possibilités de développement, et ainsi pouvoir bénéficier d'une plus grande rentabilité.

« Le dynamisme de ces cinq entreprises de la MRC de Charlevoix-Est ainsi que leur volonté de développement se doivent d'être soulignés. Je suis fière que notre gouvernement leur donne les moyens de leurs ambitions. Il ne fait aucun doute qu'elles auront des retombées positives et ce sont nos citoyens de la Capitale-Nationale qui en bénéficieront », mentionne la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault.

« Je tiens à féliciter ces entreprises de chez nous qui sont de très beaux exemples de succès. Grâce à leurs efforts et à leur grande volonté, elles s'engagent à mieux servir leurs clientèles et à en attirer de nouvelles en offrant une expérience bonifiée. Tout le monde en sort gagnant », a ajouté la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Émilie Foster.

« Notre MRC est très enthousiaste de constater que les promoteurs locaux poursuivent leurs efforts afin de développer leurs entreprises, ce qui contribue à faire rayonner notre région et donne lieu à des projets intéressants permettant une belle progression tant individuelle qu'au-delà des frontières de la région », mentionne M^{me} Odile Comeau, préfet de la MRC de Charlevoix-Est.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2020 à 2024, la MRC de Charlevoix-Est dispose d'une enveloppe de 2 270 594 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

Aussi, une entente conclue entre la MRC de Charlevoix-Est et le Secrétariat à la Capitale-Nationale lui donne accès au Fonds régions et ruralité (FRR) et lui confie une enveloppe annuelle de 1 003 343 \$ pour une période s'échelonnant entre 2020 et 2025. Ce fonds a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional.

Les promoteurs de ces projets ont bénéficié du soutien du Service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est, Mission développement Charlevoix.

- 30 -

Source :

Caroline Dion, DGA

Directrice de la sécurité publique et des communications

caroline.dion@mrccharlevoixest.ca

418 439-3947, poste 5003